



Ville de La Seyne-sur-Mer

PUBLICATION EFFECTUÉE
du 12.10.2026 au
NOUS CERTIFIONS QU'IL N'EST SURVENU
AUCUNE OPPOSITION AU MARIAGE PROJETÉ.
L'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL

Madame ou Monsieur le Maire

83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Je vous prie de bien vouloir procéder à la publication du projet de mariage de

Kenny, Henri MICHEL

adjoint technique

domicilié à Saint-Mandrier-sur-Mer (Var), 2 allée des Oliviers

et

Fiona, Célia KHELLOUT

technicienne de cils

domiciliée à Saint-Mandrier-sur-Mer (Var), 2 allée des Oliviers

qui ont l'intention de s'unir par le mariage en notre Mairie, et me faire parvenir le certificat de non-opposition.

La Seyne-Sur-Mer, le 17 septembre 2026
L'officier de l'état civil

Récapitulé
d'avis de
publication

Partie à détacher Mairie La Seyne-Sur-Mer
et à retourner à : QUAI SATURNIN FABRE
83500 LA SEYNE-SUR-MER

(Kenny, Henri
MICHEL et Fiona,
Célia KHELLOUT)

Suite à son avis en date du 17 septembre 2026,
Monsieur le Maire est informé que la publication de mariage de
Monsieur Kenny, Henri MICHEL avec Madame Fiona, Célia KHELLOUT
a été faite le

Le

L'officier d'Etat Civil
(Signature et cachet)